

CÔTE D'IVOIRE

Le MIRAH valide la nouvelle PONADEPA 2026-2030



La Direction de la Planification, des Statistiques et des Programmes (DPSP) du Ministère ivoirien des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) a organisé, mercredi 28 janvier 2026, un atelier dédié à la validation de la nouvelle Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture pour la période 2026-2030, dénommée «PONADEPA 2».

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La Guinée a abrité un Atelier de pays membres de la CEDEAO



SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Le Burkina Faso lance des travaux de confortation de 100 barrages



Le Premier ministre du Burkina Faso, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a procédé, samedi 31 janvier 2026, à Gonsé, commune rurale de Koubri dans la province du Kadiogo, au lancement officiel de la campagne nationale de mobilisation des eaux de surface à travers le curage et la confortation de 100 barrages sur l'ensemble du territoire national.

ÉLEVAGE d'Afrique **INFO**

Pour l'élevage, la pêche et les chaînes de valeur

N°074 du Mardi 03 au Lundi 09 Février 2025 - Prix: 500 Fcfa **Hebdomadaire**

CÔTE D'IVOIRE / ÉLEVAGE DE POISSON



Comment gagner **15 à 20 millions** de francs CFA par an

PÊCHE ILLÉGALE

Des organismes africains veulent renforcer les contrôles portuaires

Dans l'optique de renforcer leur coopération pour empêcher les ports de recevoir du poisson pêché illégalement, des organismes africains ont participé à une rencontre régionale au Ghana récemment.



La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et le Comité des pêches du centre-ouest du golfe de Guinée (FCWC) ont, au cours de cette réunion régionale au Ghana, porté des réflexions sur la mise en œuvre de l'Accord sur les mesures de l'État du port (PSMA), un traité international destiné à empêcher l'entrée de produits de la mer illégaux sur les marchés locaux et dans le commerce mondial. Des réflexions, sont sorties une stratégie à deux volets ; Le premier vise à renforcer les organismes de coordination régionaux quand le second fournit aux inspecteurs portuaires les renseignements et les technologies nécessaires

pour faire respecter les contrôles. Le président du Centre de coordination de la surveillance, du contrôle et du suivi de la SADC (MCSCC) et Directeur général de l'Agence namibienne d'observation des pêches, Stanley Ndara, a présenté le cadre régional soutenant cet effort. « L'un des mandats du MCSCC est, bien

sûr, de coordonner les mesures visant à améliorer la pêche, à lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), mais surtout contre les crimes liés à la pêche. De nombreux crimes sont associés aux navires de pêche. Ils peuvent transporter de la contrebande et être impliqués dans

des problèmes de prostitution et d'esclavage. Il existe donc des crimes qui se cachent derrière les navires de pêche », a-t-il déclaré. Il a indiqué que le centre promeut également les meilleures pratiques en matière de gouvernance des pêches et une économie bleue durable, notamment l'harmonisation des lois et la coopération régionale, soulignant que, même si le

MCSCC joue un rôle de coordination, les pouvoirs de mise en application restent du ressort des autorités nationales. Depuis 2021, l'initiative dénommée "Soutien à la mise en œuvre du PSMA en Afrique, Contrôles portuaires de pêche fondés sur le renseignement" fournit des outils et des formations pour renforcer l'application de la réglementation. Ce programme est soutenu par la Norvège et mis en œuvre par les partenaires (Trygg Mat Tracking) TMT et Global Fishing Watch. Cette initiative a apporté son soutien à des pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya et le Sénégal grâce aux profils portuaires PSMA, qui analysent le trafic des navires de pêche étrangers, et à l'outil Vessel Viewer. M. Ndara a précisé que cette plateforme open source permet aux inspecteurs de vérifier l'identité, la propriété et l'historique d'un navire avant d'autoriser l'accès au port.

Par MYNA avec
Observateur 24

CÔTE D'IVOIRE

Le MIRAH valide la nouvelle PONADEPA 2026-2030

La Direction de la Planification, des Statistiques et des Programmes (DPSP) du Ministère ivoirien des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) a organisé, mercredi 28 janvier 2026, un atelier dédié à la validation de la nouvelle Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture pour la période 2026-2030, dénommée «PONADEPA 2».

Présidée par le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, cette rencontre s'inscrivait dans le processus d'élaboration de la nouvelle politique sectorielle alignée sur les orientations stratégiques du Plan National de Développement (PND) 2026-2030. L'objectif est clair ; il s'agit de soumettre le document de politique à une vali-



dation participative, associant les différents acteurs institutionnels, techniques et professionnels du secteur. Dans son allocution, le Ministre Sidi

Touré a présenté le bilan des quatre années de mise en œuvre de la PONADEPA 2022-2026. Puis il a mis en avant les avancées enregis-

trées, notamment en matière de gouvernance sectorielle, de développement de l'élevage, de gestion durable des pêches, de promotion de

l'aquaculture et de renforcement de la santé animale. Malgré une mobilisation financière en deçà des besoins initiaux, a-t-il souligné, les résultats obtenus demeurent tangibles, mesurables et porteurs d'espoir pour l'avenir. Par ailleurs, le patron du MIRAH a exhorté l'ensemble des parties prenantes à renforcer leur collaboration afin de faire de la PONADEPA 2, un véritable levier de transformation structurelle, au service de la souveraineté alimentaire, du développement des économies animale et bleue, et de la durabilité environnementale. Au terme de cet atelier, les participants se sont résolus à intégrer les recommandations formulées en vue de l'adoption d'une stratégie audacieuse et pragmatique, résolument tournée vers les défis futurs

Par Audrey MAKADO
avec MIRAH

PRODUCTION ANIMALE

L'Algérie ouvre son marché aux bovins ukrainiens

Le Service d'État ukrainien pour la sécurité alimentaire et la protection des consommateurs a annoncé, lundi 26 janvier 2026, avoir validé des certificats sanitaires permettant l'exportation vers l'Algérie de bovins ukrainiens destinés à la boucherie, à l'engraissement et à la reproduction.

Cette mesure marque une ouverture réglementaire du marché algérien aux bovins en provenance d'Ukraine. « L'ouverture de ces marchés d'exportation constitue une étape importante dans le renforcement de la coopération commerciale et économique entre l'Ukraine et l'Algérie, et confirme que les produits ukrainiens respectent les exigences vétérinaires du pays importateur », indique un communiqué publié sur le site du gouvernement ukrainien, repris par l'agence Ecofin. Cette décision permettra à l'Algérie de diversifier ses sources d'approvisionnement en bovins. Selon les données de la plateforme Trade Map, reprises par la

même source, le pays a importé en 2024 pour près de 18,5 millions de dollars de bovins vivants depuis le Brésil, l'Irlande, l'Allemagne, la Pologne et l'Italie. Dans le cadre de la loi des finances 2026, l'Algérie a mis en place des mesures fiscales pour soutenir le commerce de bétail vivant. Les importations de bovins destinés à l'abattage sont exemptées de droits de douane, de TVA, de taxe de domiciliation bancaire, de contribution de solidarité et du précompte, pour la période du 15 novembre 2025 au 30 juin 2026, en lien avec l'Aïd el-Adha. Après cette période, les importations de bovins pour l'abattage bénéficieront d'un taux réduit de 5 % de droits de douane jusqu'au 31 décembre 2026. Depuis 2024, l'Algérie cherche aussi à augmenter la production locale de viande bovine afin de réduire sa dépendance aux importations. Le 12 décembre 2024, le ministère de l'Agriculture a créé la Commission nationale pour le renforcement de la production de viandes rouges à Alger. Ce groupe de travail doit proposer des mesures pour développer le cheptel national, ovin et bovin, et accroître la production de



viandes rouges dans le pays. Les données de la FAO montrent que les importations algériennes de viande bovine sont passées de 10 328 tonnes en 2023 à 91 579 tonnes en 2024, et pourraient atteindre 115 000 tonnes en 2025. Cette hausse importante des importations indique que la production locale ne répond pas entièrement à la demande. D'ailleurs, le président Tebboune a admis récemment que la politique de production de la viande n'a pas atteint ses objectifs. Cette déclaration a été faite mardi 30 décembre lors de son discours à la nation devant les deux chambres du Parlement, réunies

au Palais des Nations à Club des Pins à Alger. Le chef de

l'Etat a reconnu « un échec dans la production de viandes de toutes sortes », ajoutant que cette situation « soulève de grandes interrogations ». Il a appelé les responsables à assumer leurs responsabilités et précisé que « les fonds destinés à l'importation de viandes devraient revenir en priorité aux enfants de l'Algérie ». En prévision de la l'Aïd El Adha 2026, l'Algérie a décidé, début janvier, d'importer un million de moutons. Une opération similaire avait déjà été réalisée à l'occasion de l'Aïd El Adha 2025.

Par Sandrine KOUADJO

MALI

Un abattoir frigorifique reçoit d'importants équipements

L'une des grandes orientations du gouvernement du Mali à travers le Ministère de l'Elevage et de la Pêche est de substituer l'exportation de la viande à celle du bétail sur pied.



C'est dans cette perspective que le Ministère de l'Economie et des Finances, à travers le Projet d'Appui à la Compétitivité Malienne (PACEM), a offert un important lot d'équipements à l'Abattoir Frigorifique de Sabalibougou (AFS). La cérémonie de remise s'est déroulée jeudi 22 janvier 2026 dans l'enceinte dudit Abattoir, en présence des Ministres de l'Economie et des Finances, Alousseni Sanou, celui de l'Elevage et de la Pêche, Youba Ba, le Ministre de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane Diallo et de plusieurs invités de marque. En réceptionnant les équipements des mains de son collègue de l'Economie et des Finances, le Ministre de l'Elevage et de la Pêche s'est réjoui de cette remise qui « constitue un moyen très important dans le processus de transport du bétail et de la viande dans le District de Bamako ». Grâce à l'appui financier du Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Economie Malienne (PACEM), le Ministre Youba Ba a estimé que 2026 s'annonce comme une année déterminante pour la mise à niveau de l'Abattoir Frigorifique de Sabalibougou, dans la poursuite de la mise en œuvre des activités de son plan de modernisation issu de « l'étude diagnostique ». Selon le Ministre de l'Economie et des Finances, Alousseni Sanou, ces équipements remis permettront à l'Abattoir de fournir de la viande de qualité, tant aux populations de Bamako et ses environs qu'à l'exportation. Lesquels équipements permettront aussi d'accroître la productivité et la compétitivité de l'Abattoir et, surtout, de créer et de consolider des emplois au bénéfice des populations, en particulier les jeunes. Avant de remettre les clés à l'administrateur provisoire de l'Abattoir, le Ministre Youba Ba a dit pouvoir compter sur lui pour faire un bon usage des équipements reçus, afin de transporter les animaux ainsi que la viande dans des meilleures conditions d'hygiène et de salubrité. Le ministre malien de l'Elevage et de la Pêche a appelé à une appropriation réelle de ce joyau et une implication effective de tous les acteurs de la Filière bétail-viande de Bamako. Rappelons que ce lot d'équipements est composé de bétailières pour l'acheminement des animaux à l'abattoir, de camions réfrigérés, de tricycles améliorés et de véhicules Pick-up. Le coût global de ces équipements remis par le PACEM sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) est 532 984 000 F CFA.

Service Comm MEP

SÉNÉGAL

Un nouveau marché de poisson inauguré

Un vent de modernité souffle sur la filière pêche au Sénégal. La Ministre des Pêches et de l'Economie maritime, Dr Fatou Diouf, a inauguré le nouveau marché central de poisson de la région de Thiès. La Ministre a officiellement coupé le ruban inaugural de ce site financé à hauteur de plus de 2 milliards de FCFA. Avec une superficie de 3.200 m², ce marché comprend 300 étales modernes, une zone pour l'écaillage et la préparation de poisson, ainsi que cinq chambres froides de grandes capacité et deux unités autonomes, de fabrication de glace pour la conservation des produits. Également doté d'un système de retraitement des eaux usées, d'un château d'eau et d'une autonomie énergétique basée sur le solaire, couvrant l'éclairage public et l'adduction d'eau, cette merveille architecturale promet de transformer



durablement les conditions de travail des acteurs et l'approvisionnement des populations. Véritable carrefour stratégique, ce marché s'affirme comme le principal pôle de distribution de produits halieutiques. « Nous avons voulu un équipement moderne, conforme aux standards sanitaires, capable de répondre aux enjeux de conservation, de traçabilité et de compétitivité », a signifié la Ministre lors de l'inauguration.

Pour la ministre, cette réalisation représente une solution aux difficultés longtemps observés dans ce secteur notamment la maîtrise insuffisante du circuit de commercialisation peu structuré et les pertes élevées. Mme Diouf, a lancé un appel à la responsabilité, ajoutant que la pérennité de ce marché dépend de sa gestion exemplaire et professionnelle dans la région de Thiès.

Par Déborah SANZAN

CÔTE D'IVOIRE

Une illustration des défis de l'activité pastorale à Tafiré

En 2026, les Nations unies, à travers la FAO, mettront à l'honneur le rôle vital des éleveurs pastoraux et des parcours de transhumance dans la production alimentaire durable et la lutte contre le changement climatique. Mais bien avant cette reconnaissance internationale, ces éleveurs affrontent déjà, au quotidien, de nombreuses difficultés.



Illustration à Tafiré, dans le centre-nord de la Côte d'Ivoire, à plus de 500 kilomètres d'Abidjan, où l'élevage de bœufs reste une activité essentielle, mais de plus en plus fragile. À la périphérie de Tafiré, dès les premières heures du jour, Brahima conduit son troupeau à la recherche de pâturages et de points d'eau. Un parcours devenu de plus en plus incertain au fil des années. « Avant il y avait la savane, les bœufs pouvaient partir n'importe où pour avoir

à manger », assure-t-il, avant d'ajouter : « Mais, maintenant, ce n'est pas le cas. Tout est devenu des champs ». Il poursuit : « Le problème aussi, c'est qu'on n'a pas suffisamment de barrages. Les bons médicaments aussi pour traiter les bœufs, souvent, on n'en a pas. Il faut les commander jusqu'à Abidjan. » À ces difficultés s'ajoutent parfois des tensions avec les agriculteurs, lorsque les animaux endommagent les cultures. À Tafiré, toutefois, un

mécanisme local de règlement des conflits a été mis en place, explique Mory, éleveur installé dans la zone depuis plusieurs décennies. « Quand un animal entre dans un champ, le cultivateur vient nous voir, explique-t-il. On discute d'une compensation. Si on s'entend, on paie. Sinon, les délégués du sous-préfet viennent constater les dégâts et font la médiation. Aujourd'hui, le dialogue est installé entre nous et les cultivateurs ». Avant d'approvisionner

les marchés des grandes villes du pays, une grande partie du bétail de Tafiré transite par le Galbal, le marché local. Chaque jour, au moins trois camions quittent le site. Adama Tall, le responsable, appelle à un meilleur accompagnement : « L'État doit nous aider à faire l'embouche bovine [une technique consistant à nourrir du bétail, avec des herbes ou des plantes permettant un engraissement rapide, NDLR], payer des bœufs et puis les engrais-

ser et les revendre sur le marché. Et puis, nous faciliter des couloirs de transhumance. » La Côte d'Ivoire s'est dotée d'une politique nationale de développement de l'élevage et d'un programme de soutien à la production bovine, avec pour objectif de renforcer l'autonomisation alimentaire.

La pratique de cette activité basée sur la mobilité pastorale pour permettre au bétail d'accéder aux ressources devient de plus en plus problématique en raison du rétrécissement de l'espace pastoral. Le changement climatique, la rareté des ressources en eau et en pâturages occasionnent parfois des conflits. De multiples enjeux, territoriaux, économique et sécuritaire constituent une menace pour cette activité culturelle et séculaire pour certaines communautés dans le monde, notamment en Afrique, selon Atoumane Mamadou Kane, Coordinateur des programmes zone sylvo pastorale de l'AVSF au Sénégal et expert du pastoralisme.

Par
A. SELFOUR avec RFI

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La Guinée a abrité un Atelier de pays membres de la CEDEAO

Conakry (Guinée) a abrité, du 27 au 29 janvier 2026, un important atelier de capitalisation et de clôture du projet régional dénommé « Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des fruits en Afrique de l'Ouest » (SyRIMAO).

Cette rencontre a réuni, durant trois jours, les représentants des pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les partenaires techniques et financiers, ainsi que de nombreuses organisations et acteurs du secteur agricole. Le projet SyRIMAO, financé à hauteur de 13,9 millions d'euros, soit 9,2 milliards de francs CFA sur cinq ans par l'Union européenne et l'Agence française de développement, vise à améliorer les revenus des producteurs ouest-africains de fruits et légumes, à renforcer la sécurité alimentaire des populations, à réduire la pauvreté et à créer des emplois dans toute la sous-

région. Les résultats obtenus à ce stade sont encourageants, avec une réduction significative de l'impact des mouches des fruits sur les cultures et une amélioration des pratiques agricoles promues par le projet. Le Secrétaire Général du Ministère guinéen de l'Agriculture, Oumar Barry, a présidé la cérémonie d'ouverture de cet atelier de trois jours. Il a, au nom du Président de la Guinée, Mamadi Doumbouya, et du Premier Ministre et du Chef du gouvernement Amadou Oury Bah, souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants. Oumar Barry a réaffirmé l'engagement du gouvernement guinéen à accompagner les projets agricoles porteurs de résultats durables. Il a rappelé que, en Guinée, l'agriculture constitue le premier pilier du Programme Simandou 2040 et que l'atteinte de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaires demeure une priorité majeure de l'État. Madame Fadima Haïdara, Directrice Nationale de la Protection des Végétaux et des Denrées Stockées (DNPV-DS), a salué la forte mobilisation des acteurs ainsi que le travail accompli par



le Coordonnateur du projet SyRIMAO et son équipe en Guinée. Elle a remercié les partenaires techniques et financiers pour leur accompagnement constant, de même que les acteurs de la filière fruits et légumes de l'espace CEDEAO. Les partenaires ont exprimé leur gratitude envers les autorités guinéennes pour leur solidarité et leur engagement en faveur du projet, tout en félicitant l'équipe de SyRIMAO pour les résultats enregistrés au cours de ces cinq années de mise en œuvre. L'atelier a permis de présenter les résultats

techniques et institutionnels du projet, d'échanger sur les bonnes pratiques et innovations, et d'identifier les stratégies de durabilité et de pérennisation des acquis. Les discussions entre les parties prenantes ont porté notamment sur la présentation des résultats techniques et institutionnels du projet. Les participants ont mis en évidence les avancées majeures et les écarts par rapport aux objectifs initiaux. Ils ont procédé à l'analyse et la documentation des bonnes pratiques, des innovations, des facteurs de succès et

des difficultés rencontrées par les Comités Nationaux pendant la mise en œuvre du projet dans les différents pays. Ils ont aussi recueilli des contributions des parties prenantes (producteurs, services phytosanitaires, exportateurs, centres de recherche, partenaires techniques et financiers) pour une mise à l'échelle des acquis du projet.

L'identification des stratégies de durabilité et de pérennisation des bonnes pratiques du projet, notamment en matière de surveillance, lutte, diffusion des technologies et de renforcement des mécanismes de financement était aussi à l'ordre du jour. Il a été aussi question de la formulation des recommandations opérationnelles pour la deuxième phase et la mise à l'échelle des approches déployées, ainsi que de la clôture officielle du projet, la validation des principaux livrables attendus et la présentation des perspectives. En conclusion, le succès du projet SyRIMAO prouve qu'une agriculture performante et naturelle est possible en Guinée grâce à des solutions concrètes.

Par A.S.

PISCICULTURE EN CÔTE D'IVOIRE

L'élevage de poisson fait gagner 15 à 20 millions de francs CFA par an

En Côte d'Ivoire, l'activité aquacole, plus particulièrement la pisciculture, est un pilier stratégique pour la sécurité alimentaire et l'économie. C'est un secteur rentable qui permet de réduire la dépendance aux importations de poissons (qui couvrent près de 70 % de la demande), de créer des emplois et de générer des revenus en milieu rural.



L'aquaculture, terme général pour désigner l'élevage d'organismes aquatiques (poissons, crustacés, mollusques, algues) en milieu contrôlé, ou plus particulièrement la pisciculture, pour parler uniquement d'élevage de poissons que ce soit en eau douce (truites, carpes) ou en mer (saumons, dorades), est qualifié de « une mine d'or pour la Côte d'Ivoire », par Maurice Sawadogo Salif, président de l'interprofession aquacole (InterAqua). De fait, ce secteur d'activité, qui attire aujourd'hui un bon nombre d'Ivoiriens, est une véritable opportunité pour se faire de l'argent. « Si la pisciculture ne nourrissait pas son homme, je n'allais pas quitter la culture du cacao au profit de cette activité. J'ai passé 30 ans dans le cacao, mais le peu de temps que j'ai passé dans l'élevage de poisson, je sais ce que je gagne », témoigne, à "Élevage d'Afrique Info", le patron de l'InterAqua. Il fait observer que, contrairement à la bourse du cacao qui se trouve à Londres,

New York ou Paris, celle du poisson réside chez les acteurs locaux qui fixent, eux-mêmes, le prix de leur produit. « On n'a pas besoin de détruire 50 hectares de forêt pour commencer la pisciculture. Si on a un espace d'un hectare en eau, on peut avoir 20 tonnes ou 20 000 Kg de poissons par hectare, par an », informe-il, avant d'ajouter : « 20 000 Kg de poisson multipliés par 2500 F le Kilo, cela fait 50 millions de F CFA de chiffre d'affaires par an. Les différentes charges prenant 60% du montant des ventes, soit 30 millions de francs CFA l'année, on s'en sort facilement avec un bénéfice annuel de 15 à 20 millions de francs CFA ». A ce jour, de nombreux jeunes s'adonnent à l'élevage de poisson à travers le pays. « Un jeune homme ou une jeune femme qui gagne 15 à 20 millions CFA chaque année dans une activité locale,

je ne vois pas ce qui va le pousser à traverser l'océan pour aller mourir dans la mer en voulant aller chercher l'El Dorado en Europe », se demande le patron des aquaculteurs ivoiriens.

Defis à relever

Il y a des défis à relever dans l'activité piscicole en Côte d'Ivoire. Le principal défi reste la question du déficit de poisson dans le pays. On ne peut pas être dans une Côte d'Ivoire qui a une bonne pluviométrie, des fleuves et des lagunes qui traversent ce pays et être déficitaire en production de poisson. En effet, la Côte d'Ivoire importe plus de 700 000 tonnes de poissons par an et ne produit que 10 à 15% de ce que les Ivoiriens consomment. Il faut inverser cette tendance aujourd'hui, c'est-à-dire produire plus et importer

moins. L'autre défi, c'est de redynamiser la filière piscicole pour la rendre plus forte. Il faut renforcer l'appui à cette importante filière locale. « On ne peut pas toujours tendre la main aux bailleurs de fonds pour leur demander de l'argent. Nous avons la main d'œuvre et tout ce qu'il faut pour pouvoir produire du poisson en grande quantité en Côte d'Ivoire. Donc l'Etat doit nous aider davantage pour renforcer la filière piscicole », plaide Maurice Sawadogo. En outre, il y a aussi le fait de pouvoir rendre l'inter-

profession aquacole économiquement viable et représentative. Il s'agit de faire de l'InterAqua un outil d'aide et de développement au profit des acteurs. Il est vrai que le Ministre ivoirien Sidi Touré, en charge du département des ressources animales et halieutiques depuis quelques années, a donné de la valeur à la pisciculture ivoirienne via une politique d'envergure qui a aujourd'hui des résultats probants. Toutefois, beaucoup reste à faire pour permettre au secteur piscicole de jouer pleinement son rôle dans l'économie ivoirienne « Si nous sommes à ce niveau aujourd'hui, c'est parce que nous avons été accompagnés par l'Etat. Nous souhaitons que cet appui soit renforcé pour relever les grands défis », fait savoir le PCA de l'InterAqua. La pisciculture, pour un pays comme la Côte d'Ivoire, joue un rôle crucial dans l'autosuffisance alimentaire en garantissant un approvisionnement stable, local et durable en protéines animales de haute qualité. En réduisant la dépendance aux importations et à la pêche sauvage, elle renforce la sécurité alimentaire et crée de la valeur ajoutée dans l'économie rurale.

Par André SELFLOUR

MALADIE ANIMALE

Le Tchad sensibilise contre la Péripleumonie Contagieuse Bovine et la Peste des Petits Ruminants

A la tête d'une délégation, le Pr. Abderahim Awat Atteib, Ministre tchadien de l'Élevage et de la production animale est dans une tournée de sensibilisation et de supervision de la campagne nationale de vaccination contre la Péripleumonie Contagieuse Bovine et la Peste des Petits Ruminants. Samedi 31 janvier 2026, la délégation était dans la sous-préfecture de la Loumia/Province de Chari où elle a été accueillie par le Sous-Préfet M. Aboulkassim Mahamat Oumar et ses proches collaborateurs. Aussitôt arrivé, le Ministre et sa suite se sont rendus au marché à bétail pour échanger avec les éleveurs et les commerçants à bétail sur la nécessité de vacciner les animaux et de faire le marquage des petits ruminants. Très réceptifs au message de sensibilisation, les éleveurs ont profité pour exprimer leurs doléances liées aux couloirs de transhumance, le phénomène de feu de brousse et le manque de parc de vaccination au Ministre. Le Ministre en charge de l'Élevage a pris bonne note des doléances et a exhorté les éleveurs à faire vacciner la totalité de leurs animaux pour préserver la santé animale. Il est à signaler que la campagne de sensibilisation et de la supervision de la campagne de vaccination contre la PPR est la PPCB est financée par la Banque Mondiale à travers le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS 2 TD).

Source : Service Comm



SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Le Burkina Faso lance des travaux de confortation de 100 barrages

Le Premier ministre du Burkina Faso, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a procédé, samedi 31 janvier 2026, à Gonsé, commune rurale de Koubri dans la province du Kadiogo, au lancement officiel de la campagne nationale de mobilisation des eaux de surface à travers le curage et la confortation de 100 barrages sur l'ensemble du territoire national.



Cette initiative majeure vise à accroître durablement la capacité de stockage de l'eau et à soutenir les activités agropastorales et halieutiques. Malgré les progrès enregistrés ces dernières années, la gestion des ressources hydriques demeure confrontée à des contraintes structurelles importantes, notamment l'ensablement, l'envasement, la dégradation des digues et les dysfonctionnements des ouvrages d'évacuation. À ce jour, 40 % des barrages sont fortement dégradés, 50 % moyennement dégradés, et 10 % seulement sont en bon état, pour un âge moyen estimé à 30 ans. Cette situation impacte directement l'approvisionnement en eau potable, l'élevage, la pisciculture et, de façon particulièrement sensible, les productions maraîchères. Face à ce constat, le Gouvernement a engagé une vaste campagne nationale couvrant 12 régions sur 17, avec pour objectif de mobiliser au moins 50 millions de mètres cubes d'eau supplémentaires au profit de l'eau potable et des productions agropastorales et halieutiques. Financée par le budget de l'État, exercice 2026, l'opération représente un investissement de plus de 19 milliards de FCFA, pour une durée de mise en œuvre estimée à cinq mois. Elle est pilotée par le ministère de l'Agriculture, de l'Eau et des Ressources animales et halieutiques, à travers l'Office national des barrages et des aménagements hydroagricoles (ONBAH) et la Société natio-

nale de l'aménagement des terres et de l'équipement rural (SONATER). Le barrage de Gonsé, choisi pour abriter le lancement du programme, a été réalisé en 1984 avec l'appui financier de Secours catholique. D'une capacité initiale de 300 000 m³, l'ouvrage est aujourd'hui ramené à environ 211 000 m³ en rai-

son de l'envasement.

Conquête de
l'autosuffisance
alimentaire

Les travaux, prévus sur une durée de 30 à 45 jours, permettront de curer près de 100 000 m³ de sédiments et

de conforter la digue, afin de restaurer pleinement la capacité de stockage du barrage. Cet ouvrage soutient l'exploitation d'environ 100 hectares de périmètres agricoles et bénéficie à 200 exploitants, dont 110 femmes et 90 hommes, issus notamment des villages de Gonsé et de Nougou. Les usages de l'eau concernent le

maraîchage, l'arboriculture fruitière, la pêche, l'abreuvement du bétail ainsi que diverses activités génératrices de revenus. S'adressant aux populations, le Chef du gouvernement a rappelé l'engagement du Burkina Faso, sous la conduite du Président du Faso, le Capitaine Ibrahim Traoré, pour la préservation de l'intégrité territoriale. Au-delà de l'enjeu sécuritaire, il a souligné que la dynamique engagée vise également la conquête de l'autosuffisance alimentaire, afin de garantir à chaque Burkinabè une alimentation suffisante et de dégager, à terme, des excédents exportables. Le Premier ministre a enfin invité les bénéficiaires de cet investissement structurant à collaborer étroitement avec les entreprises en charge des travaux et à faire preuve de responsabilité collective, afin de prévenir l'ensablement futur des barrages et d'assurer la pérennité des investissements réalisés. À travers cette initiative, le gouvernement réaffirme sa volonté de faire de la maîtrise de l'eau un levier stratégique du développement économique et social, au service de la résilience des populations et de la souveraineté alimentaire du Burkina Faso.

Source : Presse-Gouv

ÉLEVAGE
d'Afrique INFO

Pour l'élevage, la pêche et les chaînes de valeur
(00225) 2722238766 0152837272 / 0707879843
elevagedafriqueinfo@gmail.com
Nos infos sur: www.elevagedafrique.info

LA CÔTE D'IVOIRE,
PAYS À L'HONNEUR AU SIA 2026 DE PARIS
VOTRE JOURNAL AU CŒUR DE L'ÉVÈNEMENT

Retrouvez-nous au
Salon International de l'Agriculture
du 21 février au 01 mars 2026 !

SALON
INTERNATIONAL
DE L'AGRI
CULTURE

21 FEBRUARY > 1 MARCH 2026

DERMATOSE NODULAIRE EN FRANCE

L'Espagne autorise les exportations bovines de France sous conditions

L'Espagne, deuxième destination des exportations françaises de bovins, a décidé de rouvrir ses frontières à une partie des animaux vaccinés contre la dermatose nodulaire contagieuse (DNC).

L'annonce a été faite, mardi 27 janvier 2026, par le Ministère français de l'Agriculture, à l'issue d'un accord bilatéral très attendu par les éleveurs. Les autorités espagnoles acceptent désormais les bovins vaccinés issus de la Savoie et de la Haute-Savoie, foyers initiaux de la dermatose nodulaire contagieuse, ainsi que de plusieurs départements voisins : l'Ain, le Rhône, le Jura et le Doubs. Une petite zone du Sud-Ouest est également concernée, où la vaccination combinée à l'absence de foyers a permis la levée des restrictions de mouvements. Toutefois, cette réouverture reste soumise à des conditions sanitaires strictes, notamment un examen clinique, des certificats vétérinaires et le respect de délais précis après vaccination. Le ministère précise que les discussions se poursuivent afin d'étendre cette ouverture à d'autres zones du Sud-Ouest, où la vaccination préventive est encore en cours. En 2024,



la France, l'un des principaux exportateurs mondiaux d'animaux vivants et de génétique bovine, a exporté près de 1,3 million de jeunes bovins, pour une valeur estimée à plus d'un milliard d'euros, selon les douanes. L'ensemble de la filière a généré environ 2,8 milliards d'euros d'exportations, d'après l'Institut de l'élevage. Ces animaux sont majoritairement destinés à l'engraissement, principalement en Italie premier client de la France et en Espagne.

L'Italie avait d'ailleurs conclu dès l'automne un premier accord autorisant l'importation de bovins vaccinés. Pour contenir la dermatose nodulaire contagieuse, la France a mis en place une campagne de vaccination généralisée dans les zones réglementées autour des foyers, ainsi que dans plusieurs départements du Sud-Ouest, afin de constituer un « cordon sanitaire ». Cependant, la vaccination, même à titre préventif, entraîne la perte du statut « in-

demne », indispensable pour exporter sans contraintes sanitaires.

Des accords bilatéraux indispensables

La reprise légale des mouvements d'animaux dans les zones réglementées n'est possible qu'après 28 jours suivant la vaccination de 75 % du cheptel et 45 jours après la détection du dernier cas. La relance des exportations reste néanmoins condi-

tionnée à la signature d'accords bilatéraux avec les pays importateurs. Outre l'Espagne, des accords ont déjà été conclus avec l'Italie, la Suisse dixième client de la France pour les animaux vivants et la génétique en 2024, l'Égypte, ainsi que le Kosovo, un marché jugé stratégique pour les éleveurs du Jura. La Fédération nationale bovine (FNB) a salué ces avancées, qualifiant les accords avec l'Espagne et le Kosovo de « bouffée d'oxygène pour les éleveurs ». Bien que jugées encore contraignantes, ces mesures « ouvrent des perspectives pour les autres zones réglementées », a souligné son président, Patrick Benezit, qui espère un élargissement à d'autres pays et un allègement progressif des conditions sanitaires.

Par Sangaré Amy
avec web-agri.fr

ALIMENTATION

La Chine met au point un champignon au goût de viande

Selon vietnam.vn, une avancée scientifique majeure pourrait bouleverser l'industrie alimentaire mondiale. Des chercheurs chinois ont mis au point un champignon génétiquement optimisé, à la fois riche en protéines, savoureux et doté d'une texture proche de celle de la viande, ouvrant de nouvelles perspectives pour l'alimentation durable. Selon les scientifiques, cette nouvelle variété permettrait de produire des protéines en utilisant environ 70 % de terres en moins que l'élevage traditionnel, tout en offrant des qualités nutritionnelles et gustatives comparables à celles des produits carnés. La structure interne de ce champignon a été améliorée grâce à des techniques avancées d'édition génétique, sans introduction d'ADN étranger. Les travaux ont été menés par une équipe de chercheurs de l'université de Jiangnan, à Wuxi, dans l'est de la Chine. Les résultats ont été rendus publics le 19 novembre 2025. Les chercheurs se sont appuyés sur la technologie CRISPR pour optimiser *Fusarium venenatum*, un champignon déjà connu et largement utilisé comme source de mycoprotéines. La nouvelle souche obtenue, baptisée FCPD, présente des parois cellulaires plus fines, une meilleure digestibilité et une efficacité de production nettement accrue par rapport à la souche d'origine. Les analyses nutritionnelles révèlent une hausse de 32,9 % de l'indice des acides aminés essentiels (EAAI), obtenue grâce à l'élimination ciblée de certaines voies métaboliques concurrentes et à une régulation optimisée de la biosynthèse des acides aminés. Par ailleurs, la souche FCPD permet une réduction de 44,3 % de la consommation de substrat, tout en augmentant de 88,4 % la production de protéines végétales comparativement aux souches sauvages. Cette innovation pourrait jouer un rôle clé dans la transition vers des systèmes alimentaires plus durables, en répondant à la demande croissante en protéines tout en limitant l'impact environnemental. Les chercheurs estiment que ce champignon pourrait, à terme, constituer une alternative crédible à la viande dans de nombreux produits alimentaires.

Par S. A.

ÉLEVAGE
d'Afrique INFO

SOCIÉTÉ EDITRICE:
MOAHE COMMUNICATION
Tel: +225 27 22 23 87 66
Cel: +225 05 06 91 97 36

moahcommunication@gmail.com

SIÈGE SOCIAL:
Abidjan Cocody Angré 7è
Tranche îlot M 1001 logements

GÉRANT & DIRECTEUR
DE PUBLICATION:
Charles Lambert TRA BI
+225 07 07 87 98 43
+225 01 01 04 50 00

DIRECTEUR
DES RÉDACTIONS:
OUATTARA Dit Vali
+225 07 07 20 44 47

RÉDACTEUR EN CHEF:
André SELFOUR
+225 07 77 00 77 16

SERVICE COMMERCIAL:
+225 01 52 83 72 72

MAQUETTISTE:
Consty HENNEKA
hennekaco@gmail.com

RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR
DE LA RÉPUBLIQUE:
N° 021 du 1er août 2024

TIRAGE: 1500 exemplaires

IMPRESSION:
HOODA GRAPHICS



MIRAH
Ministère des Ressources
Animales et Halieutiques



PROJET D'APPUI AUX ÉLEVAGES EN DÉVELOPPEMENT (PRO-EL DEVELOPPEMENT)

Ce projet a pour objectif d'améliorer la couverture des besoins nationaux en viande et produits animaux, tout en contribuant à l'autonomisation des jeunes, des femmes et des personnes vulnérables.

Coût: 2,728 milliards de FCFA

Durée: 5 ans